



Rentrée Scolaire 2022-2023

BTSA 1 – BTSA 2

La rentrée des étudiants est fixée au :

Jeudi 1^{er} Septembre 2022 à 10 heures

Dès votre arrivée, merci de vous présenter au portail d'entrée destiné aux élèves à l'arrière de l'établissement.

10h00 - Accueil de la Direction, du Coordonnateur de filière et Professeur Principal

10h15 - Présentation de la formation par le Professeur Principal

Dès 13h25, les cours normaux commencent selon l'emploi du temps.

viescolairesaintfrancois@apprentis-auteuil.org

- **Informations sur le site internet :**

En consultation sur le site internet de l'établissement : le règlement intérieur, les informations internat :

https://saint-francois.apprentis-auteuil.org/rentree-scolaire-septembre_2022/

- **Carte jeune**

Notre lycée est un établissement sous contrat d'association avec l'État. A ce titre, nos étudiants peuvent donc bénéficier des avantages qu'offre la carte jeune.

A demander dès à présent (la délivrance de la carte peut prendre deux mois).

Connectez-vous sur le site de la région : <https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region>

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://beneficiaire.cartejeune.laregion.fr/Registration/Registration>. The page header includes the logo of 'La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée' and a navigation menu with four items: '1. Informations', '2. Photo', '3. Pièces justificatives', and '4. Conditions générale'. The main content area is a registration form with the following fields:

- En 2021/2022, je suis inscrit.e en ***: A dropdown menu with the selected option 'Lycée général ou polyvalent'.
- Département ***: A dropdown menu with the selected option 'Haute-Garonne'.
- Ville ***: A dropdown menu with the selected option 'LABEGE'.
- Nom établissement ***: A dropdown menu with the selected option 'LGTPR LA CADENE'.
- Formation ***: A dropdown menu with the selected option 'Formation'. Below it, a scrollable list shows other options: '1ère année CAP en 2 ans', '1ère d'enseignement professionnel', and '2ème année de CAP'.

La carte jeune donne l'accès selon la filière au prêt de manuels scolaires, à la gratuité du 1^{er} équipement professionnel, l'aide à la lecture de loisirs (20€), l'aide à l'acquisition d'une licence sportive (UNSS), l'aide à l'acquisition de loRdi : un ordinateur portable personnel.